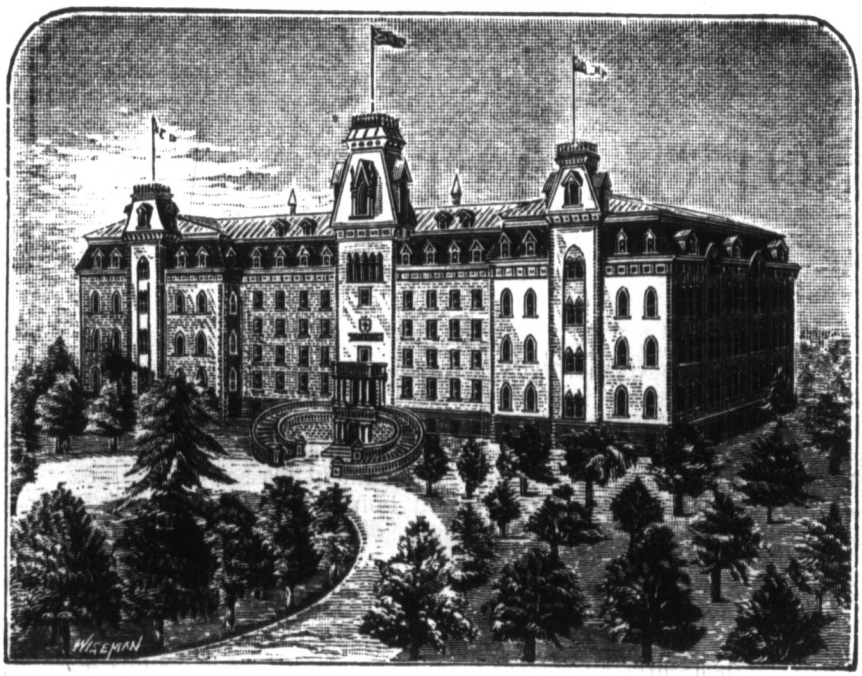

COLLÈGE DE SAINT-LAURENT

PRÈS DE MONTRÉAL, CANADA.

(Affilié à l'Université Laval.)

Cette institution, fondée par la Congrégation de Sainte-Croix, en 1847, et incorporée par un acte du Parlement, en 1849, fut affiliée à l'Université Laval, en 1880. Elle joint aux avantages d'un cours classique et commercial, le bienfait d'une éducation toute chrétienne.

Le cours commercial comprend cinq années. Il embrasse toutes les branches des sciences, et tout ce qui constitue la haute éducation commerciale. Les élèves y sont spécialement exercés à la pratique des affaires.

Le cours classique comprend sept années; on ne peut y entrer avant de bien posséder sa langue maternelle.

Les deux cours se font en français et en anglais, avantage particulier à cette institution.

L'année scolaire est de dix mois environ.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Pension	**$100 00**
Enseignement	**30 00**
Piano	**30 00**
Violon	**20 00**
Bibliothèque	**1 00**
Abonnement au médecin (obligatoire)	**3 00**

Pour plus amples informations, s'adresser au R. P. G. A. DION, C.S.C.,
Supérieur.